



16 OCT. 2025

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 42 de la loi N° 23-12 du 05 aout 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 51 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte N° 04/UB/2025 portant sur « **Réalisation des travaux d'aménagement de l'espace dédié à la plateforme technologique au profit de l'université de Bouira** », est déclarée infructueuse car aucune offre n'est qualifiée techniquement.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant a un délai de dix (10) jours à compter de la date du premier affichage de cet avis dans le site WEB de l'université pour formuler un éventuel recours auprès du recteur de l'université de Bouira, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Recteur de l'université

16 OCT. 2025

مكلف بتسيير شؤون إدارة مديرية
جامعة البويرة
الأستاذ: لرفط علي

